



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale
Union Fédérale de l'Action Sociale

COMPTE-RENDU CGT U.N.I.S.S.S.

COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE NATIONALE DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION CPPNI CCNT 65 - 22 MAI 2026

Les PV de la dernière CPPNNI (mars 2026) voté à l'unanimité des présent.es.

Questionnaire diagnostic et état des lieux :

Accord de méthode pour l'accord seniors.

Signé en séance par FO, la CGT. Il sera envoyé à CFDT et CFE-CGC.

L'avenant sur la valeur du point : passé à la commission d'agrément le 19 mai 2026

Même avec avis favorable de la commission, il n'a pas été agréé. Seuls des avenants n'ayant aucune incidente financière ont été agréés.

La CGT demande de renouveler la formulation de cet avenant pour 2026 avec effet rétroactif au 1er janvier.

Point sur les grilles :

Dans les grilles A B C D, les premiers indices sont infra-SMIC. Avec le système des indemnités compensatrices, les inégalités entre salarié.es sont de plus en plus criantes et poussent les directions à ne pas laisser la situation en l'état. L'UNISSS souhaite donc mettre les grilles à travailler.

De quelle façon ne pas tasser les grilles et que l'emploi soit plus attractif ?

Le SMIC correspond actuellement à l'indice 343.

Chaque organisation travaille sur une proposition. Pour la CGT, nous reprendrons les propositions émises par le groupe de travail CGT sur la CCUE de haut niveau et l'adapterons à notre branche.

Questions diverses :

Avenants sur le fonds de solidarité

- propositions en attente.
- nos organisations refusent les frais de dossier.

AGFAP 65

- Adoption PV mars 2026 à l'unanimité
- Immatriculation : copie de l'inscription au JO reçue au siège.
- Le compte bancaire est en cours d'ouverture.
- Le formulaire UNISSS continue d'être d'actualité.

Questions diverses :

Le cabinet d'avocat doit remettre une convention à signer.